

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/12/2008

Réception par le Prefet : 16/12/2008

Publication : 19/12/2008



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG 2008-5-4-2

Séance du jeudi 11 décembre 2008

BUDGET PRIMITIF 2009 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPEES (politique I 02)

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

VU l'avis de la Commission de la Solidarité, de la Politique de la Ville, de l'Insertion et du Logement du 19 novembre 2008,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- donne délégation à la Commission Permanente pour l'examen de la convention avec l'Association ALISTER pour le fonctionnement des appartements pour grands dépendants,
- approuve l'adoption de la mise à jour du Règlement Départemental d'Aide Sociale telle que détaillée dans la fiche annexée au rapport (fiche C10)
- intègre comme bénéficiaires de nos programmes d'investissement des établissements accueillant des adultes handicapés, les organismes HLM.

Inscrit les crédits suivants :

- ▶ 65 865 000 € pour les dépenses de fonctionnement,
- ▶ 1 688 239 € en crédits de paiement d'investissement,
- ▶ 856 890 € d'autorisations de programmes nouvelles au titre de l'investissement,
- ▶ 11 660 000 € au titre des recettes.

Donne délégation à la Commission Permanente pour :

- l'instruction des demandes de subventions accordées aux associations,
- les conventions et avenants à intervenir,
- l'affectation des autorisations de programmes votées.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke that extends to the right.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions